

**Zeitschrift:** Bulletin de l'Association Jean-Jacques Rousseau  
**Herausgeber:** Association Jean-Jacques Rousseau  
**Band:** - (2002)  
**Heft:** 59

**Artikel:** Sur la date de la "Préface" des Confessions  
**Autor:** Eigeldinger, Frédéric S.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1080318>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## SUR LA DATE DE LA «PRÉFACE» DES *CONFESIONS*

Parmi les raretés de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel figure le célèbre manuscrit des *Confessions* (première version)<sup>1</sup>. Le texte s'ouvre sur une importante «Préface» de 12 pages, qui sera réduite à trois paragraphes dans l'ultime version du manuscrit de Genève, mais il est incomplet, puisqu'il s'arrête au milieu du Livre IV avec le récit du séjour à Lausanne (été-automne 1730), juste avant le premier séjour à Neuchâtel<sup>2</sup>. En marge de la page 44, au passage relatif à son entrée en apprentissage<sup>3</sup>, Rousseau a noté: «Repris ici à Wootton.», c'est-à-dire au plus tôt en mars 1766. Ces 44 premières pages ont donc été recopiées à diverses reprises, entre la période de Môtiers et le séjour à Chiswick. Hermine de Saussure note dans son *Rousseau et les manuscrits des Confessions*<sup>4</sup> que «les pages immédiatement précéd[ant la p. 44] sont d'écritures et d'encre variées, ce qui décèle, semble-t-il, des reprises en cours de route après le départ de Môtiers» (8 septembre 1765). Ce manuscrit est revenu à Neuchâtel en 1767 dans les papiers renvoyés d'Angleterre, par l'intermédiaire de Cerjat et Rey.

Depuis l'importante étude d'Hermine de Saussure, on sait que l'entreprise des *Confessions* remonte à la fin du séjour de Jean-Jacques à l'Ermitage et au début du Mont-Louis (1757-1758) et que les divers fragments autobiographiques retrouvés (dont *Mon portrait*) s'étalent sur plusieurs années, sans qu'on en puisse fixer les dates avec précision. Et la question de la date de la «Préface» n'en est donc pas résolue pour autant. Elle est certainement datable

<sup>1</sup> MsR 17. C'est entre autres à ce manuscrit conservé «dans une grande enveloppe jaune» qu'Apollinaire fait allusion dans *Le Flâneur des deux rives* («Les quais et les bibliothèques»).

<sup>2</sup> OC I, p. 153, jusques et y compris «Je sais seulement que». Le manuscrit compte 182 pages. On en trouve le fac-similé, avec une postface de P.-P. Clément, dans la «Bibliothèque romande», Lausanne, 1973. Pour le texte, voir ici p. 29-37.

<sup>3</sup> «Ma vocation ainsi déterminée...», OC I, p. 30.

<sup>4</sup> Paris, de Boccard, 1958, p. 89.

du séjour de Môtiers. De nombreux passages de cette «Préface» montrent que *Les Confessions* sont en «entreprise», en gestation et que le texte a été rédigé bien avant que l'œuvre n'arrive à son terme: «faire ce que je me propose» [§ 4], «si je remplis bien mes engagemens» [§ 7], «les garants de ma fidélité à l'exécuter» [§ 14] ou «Je vais travailler...» [§ 17], etc. L'emploi récurrent du futur [voir § 17] prouve encore, s'il en est besoin, que l'œuvre est en chantier. Où Jean-Jacques en était-il dans la rédaction de ses *Confessions* au moment où il a éprouvé le besoin d'écrire cette «Préface»? Difficile question à étudier. Et de plus est-il possible d'en fixer plus précisément l'époque?

Bien des fragments connus préfigurent notre texte et les éditeurs des *Oeuvres complètes* ont soigneusement relevé dans les notes les rapprochements possibles, sans pour autant préciser de dates. A titre d'exemple relevons ce fragment «4» qu'on confrontera avec les trois premiers paragraphes de la «Préface»:

J'ai remarqué souvent dans le cours de ma vie que même parmi ceux qui se piquoi[ent] le plus de connoître les hommes chacun ne connaît guère que soi et que sans dépasser presque cette règle on juge toujours du cœur d'autrui par le sien. Je veux tacher de faire qu'on puisse avoir du moins une pièce de comparaison, que chacun puisse connaître soi et un autre et cet autre ce sera moi<sup>5</sup>.

Théophile Dufour, qui a publié pour la première fois *in extenso* le manuscrit de Neuchâtel<sup>6</sup>, notait dans son «Avant-propos»: «Rousseau a très probablement commencé à écrire l'introduction en décembre 1764: les dernières lignes [...] de ce morceau semblent être antérieures au 13 janvier 1765.» Il se fondait pour cela sur une lettre de cette date à Duclos, où Rousseau écrit :

[...] j'ai beaucoup à dire et je dirai tout, je n'omettrai pas une de mes fautes, pas même une de mes mauvaises pensées. Je me peindrai tel que je fus, tel que je suis; le mal offusquera presque toujours le bien, et malgré cela, j'ai peine à croire qu'aucun de mes lecteurs ose se dire, Je suis meilleur que ne fut cet homme-la (CC 3875).

<sup>5</sup> OC I, p. 1158.

<sup>6</sup> «La Première rédaction des *Confessions* (livres I-IV) publiée d'après le manuscrit autographe», *Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau*, IV, 1908, p. 1-224 + I-XVI.

Ce sont bien là les derniers termes de la «Préface» (§ 18, voir ci-après p. 37). Mais Hermine de Saussure montre que cette déclaration n'est pas nouvelle et qu'on en trouve les germes dans les professions de foi de Julie et du Vicaire savoyard, mais surtout dans la lettre à Malesherbes du 4 janvier 1762:

Avec tout cela je mourrai plein d'espoir dans le Dieu Supreme, et très persuadé que de tous les hommes que j'ai connus en ma vie, aucun ne fut meilleur que moi (CC 1622).

Ou encore dans une autre lettre à Duclos du 1<sup>er</sup> août 1763:

Je partirois avec défiance si je connoissois un homme meilleur que moi; mais je les ai bien vus, je les ai éprouvés, et souvent à mes dépends (CC 2852).

Il faut donc conclure, estime Hermine de Saussure, «que Rousseau n'avait pas attendu le mois de janvier 1765 pour exprimer cette idée; on peut être assuré que la phrase finale de l'introduction du Ms.N, il l'avait déjà dans ses papiers depuis longtemps (à quelque variantes près), et rien ne s'oppose à ce qu'elle ait été transcrise déjà en 1764, dans le Ms.N<sup>7</sup>.» Cette dernière remarque est d'importance, car elle nuance l'argument précédent. Il est toujours possible qu'une idée obsessionnelle traverse l'œuvre d'un écrivain de façon récurrente et resurgisse à point nommé dans certaine situation. Je l'ai montré pour la formule «[Ils] ne me pardonneront jamais le mal qu'ils m'ont fait» qu'on retrouve régulièrement dans l'œuvre de Rousseau, de 1756 à la fin de sa vie<sup>8</sup>. Aussi pourquoi reculer dans le temps de ses origines premières un document qui trouve, comme un flash, une contemporanéité dans la correspondance datée? Rien ne s'oppose à considérer comme parallèles l'épistolaire et le littéraire: ce principe s'inscrit alors dans ce que Jean-Jacques appelle un «signe mémoratif<sup>9</sup>».

<sup>7</sup> *Op. cit.*, p. 68.

<sup>8</sup> «Ils ne me pardonneront jamais le mal qu'il m'ont fait», *Études Jean-Jacques Rousseau*, 10, 1998, p. 77-89.

<sup>9</sup> *Dictionnaire de musique*, article «Musique», OC V, p. 924.

Selon ce point de vue, on ne peut qu'être frappé par la similitude du paragraphe 8 (voir p. 32) de la «Préface» avec ces lignes au prince de Wurtemberg, datées du 15 avril 1764:

La manière de vivre isolée et sans prétention que j'ai choisie et qui me rend à peu près seul sur la terre m'a mis à portée d'observer et comparer toutes les conditions depuis les Paysans jusqu'aux grands. J'ai pu facilement écarter l'apparence, car j'ai été par tout admis dans le commerce et même dans la familiarité. Je me suis pour ainsi dire incorporé dans tous les Etats pour les bien étudier. J'ai vu leurs sentimens, leurs plaisirs, leurs desirs, leur manière interne d'être. J'ai toujours vu que ceux qui savoient rendre leur situation, non la plus éclatante, mais la plus indépendante, étoient les plus près de toute la félicité permise à l'homme; que les sentimens libres qu'ils cultivoient, tels que l'amour, l'amitié, étoient tout autrement délicieux que ceux qui naissent des relations forcées que donnent l'état et le rang; que les affections enfin qui tenoient aux personnes et qui étoient des choix du cœur étoient infiniment plus douces que celles qui tenoient aux choses et que déterminoit la fortune (CC 3220).

Outre certaines formules récurrentes, l'idée d'avoir été «incorporé dans tous les Etats», d'avoir «connu tous les états», d'avoir vécu avec les grands comme avec les paysans, de voir les hommes démasqués pour «comparer l'homme à l'homme, et l'état à l'état » est bien commune aux deux textes dans l'esprit et la finalité.

Ces deux passages anticipent évidemment sur le Livre X des *Confessions*, où Rousseau évoque son établissement au Mont-Louis, après sa rupture avec Mme d'Épinay et la «coterie holbachique» (décembre 1757). La gloire et les grands (excepté «le Trône», puisqu'il a refusé d'être présenté au roi à la suite du triomphe du *Devin du village*), il les a connus certes dès 1750-1752, mais les pages qu'il consacre à son établissement à Montmorency répondent plus exactement à ce qu'il écrit au prince de Wurtemberg et aux lignes de la «Préface». «Dégouté des amis protecteurs qui vouloient absolument disposer de ma destinée, et m'asservir à leurs prétendus bienfaits malgré moi, j'étois resolu de m'en tenir désormais aux liaisons de simple bienveillance<sup>10</sup>.» Il écrit au Livre X des *Confessions* à propos du Mont-Louis :

<sup>10</sup> OC I, p. 503.

Therese avoit fait amitié avec la fille d'un maçon mon voisin nommé Pilleu: je la fis de même avec le père, et après avoir le matin diné au Château, non sans gêne, mais pour complaire à Mad<sup>e</sup> la Maréchale, avec quel empressement je revenois le soir souper avec le bonhomme Pilleu et sa famille, tantôt chez lui, tantôt chez moi (*OC I*, p. 527-528).

Ce témoignage trouve une confirmation contemporaine des événements; il s'agit des paroles de Jean-Jacques soigneusement rapportées à Moulton par François Favre après une visite au Mont-Louis en décembre 1759 :

Les deux personnes que j'aime le plus c'est M. de Luxembourg et mon Masson, je l'ai dit souvent, je sais bien lequel je dois le plus chérir, mais j'ignore qui des deux je dois estimer davantage (*CC 906*).

Mais s'il ne parle guère des paysans ou des maçons qu'il a assurément côtoyés, il énumère avec plaisir les connaissances «agréables» qu'il a faites, pour terminer en apothéose par ses trois éminents protecteurs: Lamoignon de Malesherbes, le maréchal de Luxembourg et le prince de Conti.

En tout cas, il ne serait pas étonnant d'imaginer à partir de là que la «Préface» du manuscrit de Neuchâtel remonte au printemps 1764. En attendant d'autres indices, on peut être assuré que de cette année date l'essentiel de la rédaction du texte, comme celle du Premier Livre des *Confessions*. C'est en tout cas ce qu'assure la note ajoutée en 1766: «J'ecrivois ceci en 1764 âgé déjà de cinquante deux ans, et bien éloigné de prévoir le sort qui m'attendoit à cet âge» (voir p. 33, n. \*).

Quoi qu'il en soit, voilà l'occasion de fournir au lecteur une nouvelle transcription complète de cette «Préface». L'édition des *OC I* en donne bien le texte (p. 1148-1155), mais pas les variantes des ratures. Ces dernières ne sont d'ailleurs pas toutes relevées par Dufour dans son édition de 1908.

FRÉDÉRIC S. EIGELDINGER  
*Université de Neuchâtel*

